



Dossier de naturalisation Toulouse sans preuve de dépôt

Par **Karl31**, le **17/01/2013** à **17:29**

Bonjour,rnrnJ'ai déposé une demande de naturalisation à la préfecture de Toulouse depuis un an,en Janvier 2012, mais je n'avais pas eu de preuve de dépôt. En quelque sorte à l'heure actuelle, je n'ai aucune nouvelle de mon dossier et aucune preuve que je l'ai déposé?!Est ce que quelqu'un a déjà vécu cette situation?Est ce que c'est normal qu'on ne me donne pas de preuve de dépôt? Savez-vous combien de temps faut-il attendre pour au moins avoir un numéro de dossier?rnrnMerci d'avance

Par **citoyenalpha**, le **18/01/2013** à **15:35**

Bonjourrnrnlors d'un dépôt de demande d'un dossier de naturalisation il est remis au demandeur un récépissé. rnEn conséquence votre situation n'est point normale.rnrnVous devez vous rendre en préfecture pour connaître la situation de votre dossier et demander un récépissé.rnrnRestant à votre disposition.

Par **Karl31**, le **18/01/2013** à **15:48**

Je suis déjà allé trois fois et à chaque fois c'est la même réponse : " Ici à la préfecture de Toulouse on ne remet pas de récépissé avant d'avoir convoqué le demandeur". Et lorsque je demande l'avancement de mon dossier, ils me disent qu'ils ne peuvent pas me le dire étant donné que je n'ai pas de numéro de dossier et par conséquent pour le moment mon dossier

n'est pas informatisé... Je me demande bien si c'est légal tout ça .

Par **citoyenalpha**, le **18/01/2013 à 16:12**

Bonjourrrn
un récépissé doit être délivré lors du dépôt de la demande de naturalisation à Toulouse comme partout en France. Ce récépissé permet de modifier son dossier lors d'un changement de domicile par exemple.
[citation]http://vosdroits.service-public.fr/F15832.xhtml[/citation]
Pour déposer un dossier je suppose qu'une prise de rendez-vous est nécessaire.
prenez rendez vous et expliquez votre situation.
Restant à votre disposition.

Par **Karl31**, le **18/01/2013 à 16:25**

Merci pour ces informations.
Par contre pour le dépôt du dossier il n'y a pas de rendez-vous. Ici à Toulouse, on dépose le dossier au guichet naturalisation tout simplement. Je sais que dans d'autres villes (Paris et Lyon), des amis ont eu un RDV pour déposer le dossier. Mais pas ici malheureusement. La dernière fois que je suis passé au guichet pour poser la question, la dame m'a dit qu'il traitait actuellement les dossiers déposés au mois de Juillet 2011! Or moi j'ai déposé le mien en Janvier 2012. Je ne m'inquiète pas encore mais effectivement cette façon de faire me paraît bizarre... Je pense même qu'il le font exprès comme ça on n'a pas de numéro de dossier et on ne peut pas leur reprocher d'être lent :)

Par **citoyenalpha**, le **18/01/2013 à 17:34**

Des délais sont imposés pour instruction des demandes de naturalisation. Seule la remise d'un récépissé permet au demandeur de justifier du dépôt d'une demande et de pouvoir exercer un recours à défaut de traitement de cette dernière.
Restant à votre disposition

Par **Karl31**, le **18/01/2013 à 17:45**

effectivement. Etant donné que je n'ai aucun récépissé donc aucune preuve donc pas la possibilité d'exercer un recours.. Moralité de la situation il faudra attendre et voir ce qui se passera. Par contre je ne connais personne à Toulouse qui a déposé un dossier de naturalisation pour pouvoir comparer.. J'espère en trouver sur ce site

Par **eskeye**, le **21/01/2013 à 16:27**

bonjourrrn
Je suis dans le même cas que vous. J'ai déposé en janvier 2012 mais on ne m'a pas donné de numéro. La dame m'avait juste dit que je serais contacté dans un an. Elle m'a juste

dit que si toutefois je change d adresse il faut que je les envoie un courrier en mentionnant la date de dépôt et nom et prénom.
Depuis janvier 2012 j attends et je pense que je serais convoqué d ici le mois d Avril ou Mai.
Faites moi signe s il y a des nouveautés.
Bien amicalement.

Par **eskeye**, le **21/01/2013 à 16:36**

jai déposé à toulouse comme vous

Par **Karl31**, le **21/01/2013 à 18:14**

Ah ça me rassure, je ne suis pas le seul :)
Vous dites que vous pensez être convoqué en Avril ou Mai. C'est juste des suppositions ou bien on vous l'a dit à la préfecture? Car de ma part, la dernière chose qu'on m'a dit en Novembre dernier c'est qu'ils étaient en train de traiter les dossiers de Juillet 2011.

Par **eskeye**, le **21/01/2013 à 18:29**

Non rnc'est une supposition , car par rapport à mes calculs, la convocation se fera durant cette période.
Calculons :
Si les dossiers du mois de juillet 2011 sont traités en novembre alors :
Les dossiers d'Aout 2011.....DécembrernLes dossiers Septembre 2011.....Janvier 2013
Les dossiers Octobre 2011....Février 2013
Les dossiers Novembre 2011Mars 2013
Les dossiers Décembre 2011.....Avril 2013
Les dossiers Janvier 2012.....Mai. 2013
voilà mon RAISONNEMENT.

Par **Karl31**, le **21/01/2013 à 18:30**

D'accord bon en espérons que ça sera un peu plus tôt.Dans tous les cas, je vous tiens au courant si j'ai du nouveau.

Par **eskeye**, le **21/01/2013 à 18:32**

VOUS AVEZ DEPOSE PAR DÉCRET?

Par **Karl31**, le **21/01/2013 à 18:46**

Oui

Par **citoyenalpha**, le **21/01/2013 à 18:52**

Bonjourrrnrnje vous confirme que la préfecture de Toulouse ne respecte pas la procédure prévue en ne remettant pas un récépissé lors du dépôt des demandes de naturalisation et des pièces justificatives.rnrnJe viens de les contacter, j'attends une réponse de leur part. rnrnA défaut je saisisrai directement le préfet et le ministre de l'intérieur pour obtenir une réponse à ce non respect de la loi (art 21-25-1 du code civil)rnrnRestant à votre disposition

Par **eskeye**, le **21/01/2013 à 18:55**

mon résonnement est logique ou pas ? lol

Par **citoyenalpha**, le **21/01/2013 à 19:12**

Sans le récépissé vous ne pouvez démontrer avoir déposé une demande de naturalisation.
rnrnLa préfecture doit instruire votre dossier (convocation) dans les 18 mois à compter de la remise du récépissé.
rnrnElle doit motiver sa décision en cas de refus ou d'ajournement.
rnrnRestant à votre disposition.

Par **Karl31**, le **21/01/2013 à 19:54**

Je pensais aussi saisir le ministère sauf que je n'ai aucune preuve de dépôt donc je ne sais pas comment je pourrai motiver ma demande

Par **eskeye**, le **02/02/2013 à 08:14**

bonjour, avez vous des nouvelles ?

Par **Karl31**, le **02/02/2013 à 14:10**

Bonjour rnrnNon je n'ai aucune nouvelle!
rnrnJe pense qu'il est encore tôt ! Ça fait un an et 10 jours maintenant.... Et vous, vous en avez eu des nouvelles ?

Par **Amira Toulouse**, le **03/02/2013 à 14:24**

Après 18 mois on vous contacte, sinon, il faut contacter le service des étrangers à Reze Nantes qui détient les dossiers de naturalisation!

Par **Karl31**, le **03/02/2013** à **14:32**

Le problème c'est que je n'ai pas encore de numéro de dossier donc je pense que mon dossier est toujours à Toulouse.

Par **apj**, le **05/02/2013** à **09:52**

Bonjour, moi j'ai déposé ma demande en Août 2011 et je n'ai toujours rien. J'ai essayé de poser des questions en Octobre 2012 et la réponse était qu'ils étaient en train de commencer à traiter les dossiers 2011. Entre temps j'ai changé de travail (à Paris) mais j'ai gardé mon appartement à Toulouse donc je n'ai rien déclaré pour le moment à part le nouveau CDI. Cependant, l'accueil a juste pris la copie du contrat que j'ai ramené en main propre mais toujours pas de réponse.

Par **Karl31**, le **05/02/2013** à **16:08**

Août 2011?!? Je ne sais vraiment pas ce qu'ils font dans cette préfecture Quand je suis allé en Novembre 2012 leur poser des questions, ils m'avaient dit qu'ils étaient en train de traiter les dossiers déposés en Juillet 2011....

Par **apj**, le **05/02/2013** à **17:10**

Donc je peux encore espérer avoir une réponse à ma demande :).

Par **Karl31**, le **05/02/2013** à **23:45**

Ben j'espère bien :) c'est quand même super grave ce qui se passe dans cette préfecture....

Par **eskeye**, le **06/02/2013** à **22:09**

Ce n'est pas nouveau, la préfecture de Toulouse fait du n'importe quoi. J'ai un ami à Montpellier, son dossier n'a duré que 5 mois et 14 jours. A Toulouse, c'est compliqué.

Par **Karl31**, le **06/02/2013** à **22:16**

Oui je sais bien ... Le problème c'est qu'on n'a aucun recours malheureusement

Par **eskeye**, le **06/02/2013** à **22:25**

A part les secouer un peu en se presentant laba tout le temps pour des questions

Par **Karl31**, le **06/02/2013** à **22:28**

J'y suis allé plusieurs fois et j'avoue ça n'a rien avancé :)

Par **eskeye**, le **12/02/2013** à **20:11**

BonsoirrnAlors, tu n as pas encore de renseignements? il me semble que tu devrais retourner à la prefecture pour te renseigner non?

Par **Karl31**, le **12/02/2013** à **20:23**

Ca tombe bien ,J'y suis allé aujourd'hui et à l'accueil une personne très désagréable m'a dit que tant que je n'ai pas reçu de courrier , je n'ai rien à faire là et elle ne peut rien me dire étant donné que je n'ai pas de numéro de dossier... Bref du foutage de gueule!

Par **eskeye**, le **19/02/2013** à **21:17**

BONSOIRrnJ ai une amie qui a déposé son dossier depuis Octobre 2012. Elle y était hier pour avoir des informations par rapport au retard car, au dépôt, on lui avait dit 1 an. On peut dire qu'elle a déposé cela fait déjà 1 an et 4 mois.rnla réponse qu'elle a eue est la suivante: l'étude des dossiers dépend de la personne qui s'en charge . Un dossier peut être traité au bout de 8 mois comme 12 mois ou 18 mois, tout dépend de la personne qui va l'étudier.rnJe ne comprends plus rien de cette préfecture.

Par **Karl31**, le **20/02/2013** à **10:10**

Je suppose que vous voulez dire octobre 2011....eh Ben c'est rassurant :)

Par **eskeye**, le **20/02/2013** à **15:15**

sorry , oui 2011

Par **ARTHUR31100**, le **14/03/2013** à **21:20**

bonjourrnToulouse un beau foutoir,dossier déposer depuis octobre 2011 aujourd'hui 14mars 2013 on nous a dit que le dossier était melanger avec un autre la convocation de ma femme a été envoyer a une autre personne voila on et obliger de tout faire a nouveau.De toute façon,trés mal reçu,traité comme une moins que rien.On décider de les mettre en justice on va prendre un avocat car ils nous on dit que c'était eux qui faisait les lois y de quoi en rire et en pleurer.MERCI xxxxxxxx

Par **eskeye**, le **15/03/2013** à **00:10**

dossier perdu? c est quoi ?

Par **ARTHUR31100**, le **16/03/2013** à **13:19**

urgent c'est quoi la solution.

Par **ARTHUR31100**, le **16/03/2013** à **13:20**

c'est super grave ce qui se passe dans la préfecture de la haute garonne.rnest-ce que vous pouvez m'aider merci

Par **eskeye**, le **18/03/2013** à **10:21**

IL FAUT PASSER PAR LA PRESSE.FAIRE ENTENDRE A TOUT LE MONDE CE QUI SE PASSE A LA PREFECTURE.APPELONS BOURDIN 104.3 ET LUI PARLER .TOUT LE MONDE L ENTENDRA ET JE PENSE QU APRES ILS BOUGERONT. LA ILS ONT RAISON TU NE PEUX RIEN FAIRE CAR TU N AVAIS PAS DE NUMERO DE DEPOT.ILS LE DONNENT PAS POUR EVITER LES POURSUITES. ILS SONT MALINS

Par **panguia**, le **12/04/2013** à **21:06**

tous vos propos sont peu rassurants. Je ne suis qu'indirectement concernée par votre inquiétude mais je me demande si faire une pétition sur un site comme Change.org pourra pousser la préfecture à respecter la loi...

Par **medtoulouse**, le **13/04/2013 à 02:15**

moi franchement je comprend rien quand je vois vos messages parce que j'ai déposé un dossier en Mars 2013 enfin vers le 8 Mars 2013 la femme au guichet m'a dit qu'il faut attendre un an pour recevoir une convocation pour se présenter au deuxième étage bureau de naturalisation alors que deux semaines après le dépôt de mon dossier j'ai reçu une convocation pour se présenter à la préfecture avec l'original de mon passeport et carte de séjour et la copie des trois bulletins de paye, 3 dernières factures EDF et GDF rien je vais me présenter au début de semaine je vous tiens au courant en fait il y a un site je vous le passe comme ça vous allez voir les expériences des gens qui ont posé à Toulouse
<http://www.yabiladi.com/forum/naturalisation-haute-garonne-toulouse-8-3544812-page=17.html>

Par **Karl31**, le **15/04/2013 à 13:58**

Eh ben c'est cool pour vous... Car moi de ma part je l'ai déposé il y a près de 1 an et demi et toujours aucune nouvelle. Je suis passé la semaine dernière à la préfecture et la dame m'a dit qu'il faut attendre encore au moins 5 mois pour espérer être convoqué...

Par **medtoulouse31**, le **15/04/2013 à 19:53**

oui franchement je comprend pas comment ça fonctionne là j'ai passé l'entretien aujourd'hui ça été vite des questions simples genre tu fais quoi dans la vie tu gagnes combien tu parles quelle langue au boulot chez toi il m'a même pas demandé pourquoi je veux devenir français après on a regardé s'il y'avait pas des fautes dans mon dossier à la fin il m'a passé un récépissé de dépôt et il m'a expliqué que le préfet va prendre une décision si c'est ok le dossier sera transféré au ministère dans un mois après il m'a dit en tous ça va durer 3 à 4 mois bref même si ça va prendre un an le temps qui passe ne revient pas à rien dépôt dossier en 19 MARS 2013 réconvocation reçue le 6 avril 2013 entretien passé le 15 avril 2013 après je ne sais pas

Par **yamchou**, le **06/05/2013 à 19:27**

Bonjour à tous, rien j'ai déposé mon dossier en janvier 2013 et comme vous je n'ai reçu aucun récépissé. La dame m'a dit que j'allais être contacté dans les 5-6 mois. Je ne me rappelle pas si c'est eux qui m'ont dit ça mais j'ai toujours pensé que c'est durant l'entretien qu'on nous donne le récépissé, du coup je ne me suis pas inquiété mais voyant vos messages je commence à m'inquiéter. A ce jour, je n'ai toujours rien. J'espérais avoir quelque chose

avant la fin de l'année.rnrnCroyez vous qu'avec le nouveau gouvernement, ça s'améliore?rnJe pensais qu'avec la visite de Valls à Toulouse ça allait bouger...

Par **labib**, le **12/06/2013** à **12:05**

Bonjour à tous,rnrnje témoigne de la même situation que vous. Dépôt du dossier le 17 Avril 2013, la dame au guichet a refusé de me donner un récépissé de dépôt de dossier. J'ai cité le fait que légalement elle est censé me fournir un récépissé; sa réponse était simplement que la préfecture de Toulouse procède différemment et que j'aurais plus d'infos sur l'avancement de mon dossier et éventuellement un entretien dans un an.rnrnJe suis retourné la voir pour joindre une photocopie de mon titre de séjour renouvelé. pareil, toujours réponse dans un an. J'ai essayé de demander le numéro de mon dossier, mais encore elle m'a répondu que j'aurais le numéro de dossier lors de l'entretien ?rnrnTout cela pour dire, que la préfecture de Toulouse n'est pas à jour vis-à-vis le processus de naturalisation adopté au niveau national. Est ce que, par votre retour d'expérience, c'est intentionnel pour réduire le nombre de naturalisation et mieux gérer les demandes ou plutôt une mal interprétation des textes légaux par la préfecture?rnrnDans tous les cas, je pense qu'il faut engager une démarche (légal ou médiatique ou simplement contacter le préfet) pour clarifier la situation. rnrnEst ce que vous connaissez des pistes qui peuvent nous aider dans une telle démarche ?

Par **yaji**, le **11/10/2013** à **15:53**

Bonjour! Pas de nouvelles?

Par **ra20**, le **21/03/2014** à **13:17**

Bon jour moi aussi dop dossier 24 -05-2013 a toulouse et jai pas de reprns si nourmal ? Répond moi svp

Par **ra20**, le **21/03/2014** à **13:44**

Réponse svp

Par **zanjabil 31**, le **26/05/2014** à **01:27**

Bonjour rnpourriez vous me dire svp pour prendre un rdv sur le site car cela fait deux mois et chaque fois on me dit qu'il ya pas de calendrier a cet date pour l instant !!!!rnrnmerci pour votre" repponse rncrdt .

Par **eskeye**, le **02/06/2014** à **11:16**

Bonjour
Je suis un peu inquiet car l'attente est à mon sens, longue. Je voulais me présenter à des concours et souvent il y a lieu de présenter une nationalité française. Cela me bloque car j'attends toujours d'être naturalisé. Est-ce que c'est normal cette attente ou c'est moi qui suis pressé ?
J'ai déposé mon dossier de naturalisation par DECRET à la préfecture de Toulouse le 1 janvier 2012
Entretien à la préfecture 16 décembre 2013. La dame m'a remis le récépissé.
Alors, ce qui m'embête, c'est que jusqu'à présent j'attends le premier courrier me disant que je suis français ou pas en attendant la convocation pour la cérémonie.
Rappel :
Je suis entré en France en 2001, en tant qu'étudiant,
Je me suis marié en 2008 avec une française
J'ai eu ma carte de résidence en 2011 (après avoir passé les entretiens à la police avec ma femme).
Je travaille à temps plein, en CDI depuis 2006
J'ai une licence en Droit et aussi diplômé en Gestion de Paie.
Alors pensez-vous que l'attente est normale ? 5 mois déjà que j'attends des nouvelles. Pourtant j'ai une amie qui a à peu reçu son courrier lui disant qu'elle est française 4 mois après.
Je suis inquiet aussi, Qu'en pensez-vous ?